

# Les collectivités locales

## et la santé publique

### 1 Protection sanitaire et lutte contre les fléaux sociaux

#### ■ II Rappels juridiques

#### ■ III Au regard des textes, des compétences limitées

Les communes  
Les départements

#### ■ XIII Au regard des réalisations, un investissement certain

La volonté politique des collectivités locales  
Les politiques d'impulsion de l'État  
Le volet santé de politiques globales ou transversales

#### ■ XXIV Tribune

#### ■ XXX Annexes

**D**ix ans après l'adoption des lois de décentralisation confiant certaines compétences en matière de santé aux collectivités locales, telles le dépistage précoce des affections cancéreuses ou la prophylaxie de la tuberculose, il est temps d'envisager l'évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du dispositif.

La tâche est ardue pour plusieurs raisons. Le domaine de la santé n'est pas celui où la pratique de l'évaluation des politiques publiques est la plus avancée. La situation sanitaire évolue et pas toujours favorablement comme en témoigne la recrudescence de la tuberculose. De nouveaux moyens de prévention et de lutte contre la maladie apparaissent tel le principe des programmes de dépistage du cancer du sein. Enfin, la santé publique est un métier, un champ d'intervention en même temps qu'une culture, culture à laquelle les élus sont diversement sensibilisés, ce qui peut expliquer la diversité de la qualité des réponses apportées au problème. Or, c'est précisément pendant cette décennie écoulée que la santé publique a fait irruption sur le devant de la scène. Portée par des considérations éthiques et sécuritaires, elle est devenue objet de débat autant que les choix en matière de politique hospitalière. Mais le débat ne fait que commencer. Il doit être instruit au plan national devant le Parlement comme au niveau des collectivités territoriales. D'ores et déjà, il apparaît que la santé nécessite l'implication de tous : des citoyens et des institutions (État et collectivités).

C'est l'ambition de ce 5<sup>e</sup> numéro de la revue du HCSP de contribuer à éclairer ce débat en décrivant la place des collectivités territoriales dans le champ de la santé.

**Jean-François Girard**